

JACQUES VAN DEN HEUVEL

**VOLTAIRE
DANS SES CONTES**

ARMAND COLIN

VOLTAIRE
DANS SES CONTES

A MES PARENTS

JACQUES VAN DEN HEUVEL

VOLTAIRE
DANS SES CONTES

De « Micromégas » à « L'Ingénu »

TROISIÈME ÉDITION

ARMAND COLIN

103, Boulevard Saint-Michel - Paris 5^e

© 1967 LIBRAIRIE ARMAND COLIN

ISBN 2-200-36109-2

SANS LA FORMATION que m'ont donnée les maîtres philosophes dont j'ai eu la chance d'être successivement l'élève aux lycées Buffon et Henri IV, Messieurs G. PERRET, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, F. ALQUIE, professeur à la Sorbonne, J. HYPPOLITE, professeur au Collège de France, il ne m'aurait pas été possible d'aborder dans le même esprit l'étude de contes « philosophiques ». Qu'ils ne s'offusquent pas du rapprochement et veuillent bien accepter avec mon fidèle souvenir l'expression de ma reconnaissance qui est grande, ainsi que Monsieur Jean GUEHENNO, de l'Académie française, dont je n'ai suivi hélas que trop peu de temps pendant les « années noires » les magistrales leçons, mais aux livres de qui je dois beaucoup.

On sait les conditions ingrates de travail offertes au chercheur par nos bibliothèques : y consulter une simple collection peut demander des jours et relève du tour de force. Je n'en suis que plus redevable à Mademoiselle Marie BERTOUT, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, pour m'avoir facilité l'accès simultané des cinquante-deux tomes de l'édition Moland...

Dans les multiples tâches matérielles de la dernière heure, mes fidèles étudiants et amis, Pierre CHAMPETIER, Solange FORESTAL, Philippe KOEPEL, Youssef NACIB, m'ont apporté une aide inappréciable dont je voudrais ici chaleureusement les remercier. Et comment pourrais-je m'acquitter envers mon ami Henri BELLAUNAY, ancien cothurne d'École et camarade d'agrégation, qui pendant des années a bien voulu s'intéresser aux moindres détails de mes recherches et de ma rédaction ! Avec un inépuisable dévouement, il m'a fait profiter de ses critiques, de ses suggestions, et m'a permis par là de mener cette étude à son terme.

Quant à Madame Marie-Jeanne DURRY, qui a bien voulu en accepter la direction, cet ouvrage lui doit tant que je ne saurais dire en quoi je lui suis le plus obligé : de m'avoir guidé dans mon travail mois après mois, année après année, en me faisant profiter avec une inlassable générosité de sa connaissance en profondeur de toute littérature, ou bien, en me gardant sa confiance, de m'avoir encouragé et soutenu dans les moments difficiles. Qu'elle veuille bien voir en ce travail l'hommage de ma profonde et respectueuse gratitude.

INTRODUCTION

L'ATTITUDE DE VOLTAIRE A L'ÉGARD DU CONTE UN « CAS LITTÉRAIRE »

Fables, contes de vieilles, romans des Mille et Une Nuits, rêveries, extravagances : autant de termes qui sont synonymes pour Voltaire et se retrouvent continuellement sous sa plume lorsqu'il combat l'absurdité d'une quelconque mythologie ; il n'en existe pas de plus méprisants pour lui, et qui impliquent une condamnation plus entière. Ou bien de telles fictions sont gratuites, et dans ce cas menacées par la fadeur du poncif ; ou bien elles signifient quelque chose, et colportent avec elles tout un résidu de croyances, éternel cortège de la superstition et de l'erreur. Réduites à être insipides ou nuisibles, ou les deux à la fois, ces misérables productions sont indignes de l'écrivain qui se respecte.

Avant l'expérience anglaise, au moment où son goût classique est le plus strict nous trouverons un Voltaire absolument rebelle à toute forme qui s'éloignerait des voies traditionnelles de la fiction noble, épurée, magnifiée sous une forme tragique ou épique, ou encore du badinage en vers, agrémenté d'une élégante fantaisie, tel que l'avaient pratiqué La Fare et Chaulieu, ces deux parrains du jeune Arouet sur les fonts de la Poésie et du Libertinage.

Plus tard, lorsque le séjour en Angleterre assouplit chez lui les conceptions rigides de l'idéal classique, et que, plus généralement, le vent a tourné à la philosophie, une nouvelle prévention est née chez Voltaire contre ces œuvres mineures que représentent romans, nouvelles et contes : l'esprit philosophique semble rebelle à ce genre de fiction plus encore qu'un goût classique trop étroit. Le public lit malheureusement des romans, alors que le salut pour tous se trouve dans Locke ou dans Newton.

« Divisez le genre humain en vingt parts. Il y en a dix-neuf composées de ceux qui travaillent de leurs mains et qui ne sauront jamais s'il y a eu un Locke au monde ; dans la partie qui reste, combien trouve-t-on peu d'hommes qui lisent, et parmi ceux qui lisent, il y en a vingt qui

lisent des romans contre un qui étudie la philosophie : le nombre de ceux qui pensent est excessivement petit...¹ »

Un tel rapprochement, il est vrai, aurait pu fournir à Voltaire les moyens d'une synthèse ; heureuse littérature, celle qui, tout en gardant sa tenue, pourrait conquérir aisément un vaste public, et, pour ainsi dire, réconcilier Locke avec le roman. Telle serait la solution féconde que Voltaire aurait pu « envisager » en s'inspirant de l'exemple de Fénelon, de Fontenelle, de Montesquieu, de Swift², si un auteur construisait son œuvre géométriquement, et non à travers les mille tâtonnements de l'expérience vécue. Cette conciliation, Voltaire était destiné à la réaliser plus tard, et magistralement, dans ses *Contes philosophiques* ; toutefois il ne s'orientera vers une telle formule que peu à peu, non de propos délibéré, mais par la pratique de la création littéraire. Sur le plan théorique, il persistera longtemps dans cette attitude de mépris amusé à l'égard de la forme romanesque, mépris qui s'affichera encore trente ans après l'expérience anglaise, bien des années après *Zadig*, à chaque détour du *Dictionnaire philosophique*. On y trouve exposée une véritable théorie de la fiction, comtiste avant la lettre, puisqu'elle assimile, dans une perspective déjà positiviste, le domaine de la fiction à celui de l'erreur. « Au commencement était la fable, à la fin viendra la raison. » L'imagination fait sans doute le charme de l'enfance du monde, mais se révèle indigne de cet état de maturité vers lequel le philosophe essaie d'amener l'esprit humain. Tout dégénère, en matière d'art, à partir de certaines époques privilégiées ; mais tout progresse dans le domaine de la pensée, et la pensée doit dissiper peu à peu les vains nuages de la fiction. Démons, magiciens, génies, enchantements et sortilèges, toute cette mythologie repose sur le fonds primitif des sottises humaines. Les Anciens ne pensaient pas — on le sait depuis les Modernes. De la fable éphésienne à la Légende dorée³, ce ne sont que contes à dormir debout et élucubrations de charlatans. Telle est la conclusion sommaire, mais vigoureuse, qui se dégage du *Dictionnaire* ; on y retrouve, avec les transpositions nécessaires, les mêmes thèmes que Voltaire développait dans sa jeunesse pour attaquer au nom du classicisme le genre romanesque ; au fond, toujours la même accusation d'invraisemblance. En quarante ans les vues de Voltaire sur la fable, qu'elle soit conte, roman ou

1. XIII^e Lettre philosophique sur Locke, éd. Lanson I, p. 175.

2. Swift a conquis Voltaire dès son arrivée en Angleterre. Cf. Correspondance à Thiriot, fév.-mars 1727, Best. 300, et plus spécialement celle du 2 février, Best. : « Si vous voulez remplir les vues dont vous me parlez par la traduction d'un livre anglais, *Gulliver* est peut-être le seul qui vous convienne. C'est le Rabelais de l'Angleterre, comme je vous l'ai déjà mandé ; mais c'est un Rabelais sans fatras, et ce livre serait amusant par lui-même, par les imaginations singulières dont il est plein, par la légèreté de son style, etc., quand il ne serait pas d'ailleurs la satire du genre humain ».

Cf. *Lettres philosophiques*, XXII, Lanson II, p. 135 ; même enthousiasme in : Lettre à Madame du Deffand, 13 oct. 1759, Best. 7806. Cf. aussi : Lettre à son Altesse Mgr le Prince de ... sur Rabelais et sur d'autres auteurs, accusés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne, 1767, XXVI, p. 491 ; cf. aussi articles extraits du *Journal de politique et de littérature*, 1777, XXX, p. 381 ; *Le Pot pourri*, facétie, 1765, XXV, p. 261 ; le *Sottisier* rapporte un propos de Swift à Voltaire, XXXII, p. 513.

3. *Notebooks*, I, p. 224. Sur les Anciens et les Modernes, cf. *Dictionnaire philosophique*, article Figures.

nouvelle — on nous permettra provisoirement de ne pas distinguer — n'ont guère varié : seul a changé l'angle sous lequel il la considère⁴.

Jamais Voltaire ne fut plus constant dans une affirmation. Et pourtant, ce genre qu'il dénigre, il va l'amener à un point de perfection inégalée. Il y a là un problème déroutant, et presque choquant dans la mesure où il semble engager la sincérité voltairienne. On alléguerait trop facilement l'« éternelle mauvaise foi » de Voltaire, ce personnage à double et triple fond, si déconcertant en ses mensonges qu'il peut paraître mentir encore lorsqu'il dit la vérité. Ou si ce n'était duplicité, ce serait tout au moins prudence, honte de s'affirmer, — on sait en quels termes il renie *Zadig* ou *Candide*⁵ ; ou encore, en mettant les choses au mieux, il faudrait y voir cette instabilité malade, qui le pousse toujours à chérir secrètement ce qu'il dénigre et à dénigrer ce qu'il chérit.

La vérité se trouverait peut-être dans les plus intimes de ses *Carnets*, où il a consigné, pour son seul usage, ces quelques lignes, contemporaines sans doute de son séjour en Angleterre :

« Love, duty, ambition, jealousy, romances, intrigues, a child, a mistress lost and recovered.

All that is old topik (*sic*). No more digging in these exhausted mines. But let us stick to nature.⁶ »

Plus rien à extraire de ces vieux sujets, de ces mines épuisées, il faut *adhérer à la nature* : faire *autre chose*. Et Voltaire, quand il s'est laissé peu à peu prendre au jeu de la fiction romanesque, a eu l'impression qu'il faisait *autre chose*, à tel point qu'on voit apparaître très tardivement le terme de conte ou de roman quand il fait allusion à ses propres œuvres. Un rapide examen de leurs diverses éditions révèle que *Micromégas* est une « histoire philosophique », *Babouc* une « vision », *Zadig* une « histoire orientale », *Le Bon Bramin* une « parabole », *L'Ingénu* une « histoire véritable ». Dans les premières éditions des œuvres complètes, on trouve les contes éparpillés au milieu de fragments divers portant souvent le titre de *Mélanges d'histoire et de philosophie*⁷. Ce n'est qu'en 1764, après la première édition du *Dictionnaire*, qu'on verra apparaître simultanément un recueil des *Romans de monsieur de Voltaire* avec les *Contes en vers de Guillaume Vadé* ; et le titre de *Romans, Contes philosophiques, etc.*⁸, se trouve seulement en 1771 dans le tome XIII de l'édition de 1768.

Jusqu'à un âge assez avancé, Voltaire ne semble pas avoir attaché autrement d'importance à cet aspect de son œuvre, le considérant

4. Cf. *Dictionnaire philosophique*, passim, art. Esprit, Génie, Histoire, Magie, etc.

5. Au pasteur Vernes, mars 1759 : « Quels sont les oisifs qui m'imputent je ne sais quel *Candide*, qui est une plaisanterie d'écolier que l'on m'envoie de Paris ? J'ai vraiment bien autre chose à faire. » Best. 7433, 7474. Le thème se retrouve d'ailleurs dans toute la correspondance de mars 1759. Cf. *Zadig*, éd. Ascoli, XIII.

6. *Notebooks*, I, p. 83. M. Besterman, *ibid.*, p. 3, introd., estime que ce carnet a été écrit de la main de Voltaire, vraisemblablement assez tôt : « Obviously written at different times, and in all probability over a period of several years from 1727, possibly even 1726 ».

7. Bengesco 2129 (éd. de 1748) : les contes sont éparés à travers les mélanges ; *id.* pour B. 2131, (éd. de 1751) ; *id.* pour B. 2132, (éd. de 1752). Dans l'édition Cramer de 1756, 17 vol., B. 2133, *Le Songe de Platon*, avec *Micromégas*, sont dans les *Mélanges d'histoire, de littérature et de philosophie*.

8. B. 2137, t. XIII.

comme une série de fantaisies sans conséquence. Il lui a fallu tout un concours de circonstances pour surmonter ses préjugés et laisser s'épanouir sous une forme littéraire son tempérament de conteur, en prenant pleinement conscience des ressources — philosophiques entre autres — du genre.

On se propose donc d'étudier en premier lieu comment le conte philosophique s'est acquis un droit de cité dans l'œuvre de Voltaire, et cela par une lente genèse qui s'étale sur une trentaine d'années (1715-1745). C'est principalement pendant la période de Cirey que s'opéra la conversion, et non brusquement un beau jour, dans les salons de la duchesse du Maine, lorsqu'un Voltaire de plus de cinquante ans aurait tout d'un coup découvert, selon la tradition, en même temps que le moyen de plaire à son hôtesse, celui de s'insinuer efficacement dans les esprits, et d'y faire à bon compte resplendir les lumières.

Réduire la carrière littéraire d'un auteur comme Voltaire à un jeu de hasards et de calculs abstraitement lucides, n'est-ce pas méconnaître ce qui fait en profondeur la richesse d'un être, ce par quoi il s'invente sans cesse et cherche à exister, conformément à lui-même, à travers tous les possibles ? La figure du conte, telle qu'elle apparaît dans *Zadig* et dans *Candide*, s'est dégagée peu à peu au cours d'un long apprentissage technique, à la faveur d'incursions souvent inattendues dans des domaines qui peuvent sembler à première vue bien éloignés de celui du conte. Il est curieux de rechercher les voies qui subrepticement et comme malgré lui ont amené Voltaire à trouver une formule où il devait donner le meilleur de lui-même⁹.

Et avant tout à y révéler sa vérité profonde : non cette vérité toute faite et figée qui serait d'emblée matière à polémique et à propagande — les *Contes philosophiques*, dans leurs plus grandes réussites, sont bien autre chose que des pamphlets —, mais celle qui s'élabore sans cesse dans l'intimité du moi ; pour cet « extraverti », qui répugne à toute confession avouée — ses *Mémoires* tourneront dès les premières lignes à la satire —, mais dont la pensée sera sans cesse en mouvement, le conte va devenir un moyen unique de nous livrer ses problèmes, ses interrogations, ses doutes, ses angoisses même : admirable instrument d'une confiance sans cesse jaillissante, stimulée et déguisée tout à la fois par l'humour, et où vont se réconcilier l'attirance secrète et les préventions de Voltaire à l'égard d'un certain genre de fiction.

Voltaire à travers ses contes... Qu'on ne s'y trompe pas : on ne saurait trouver ici des *Contes philosophiques* une étude exhaustive ;

9. Le préjugé est tenace, d'un Voltaire découvrant subitement chez la duchesse du Maine, ses talents de conteur. G. Ascoli dans son éd. de *Zadig*, introd., p. III, montre pourtant qu'en octobre 1747, où prend place l'incident du Jeu de la reine, le conte est déjà imprimé en Hollande. C'est-déjà reculer un peu dans le temps la « découverte » du conte par Voltaire. Il n'empêche que chez R. NAVES, in : *Voltaire, l'homme et l'œuvre*, Paris, Boivin, 1942, p. 49, on lit encore : « Il retrouve la société de la duchesse du Maine, peu différente de ce qu'elle était trente ans auparavant ... C'est à elle sans doute que Voltaire doit d'avoir inventé, pour distraire cette cour aimable, le genre du récit philosophique, où il découvrira une de ses meilleures inspirations. *Babouc, Zadig, éclosent spontanément dans ce milieu propice...* ». On sait ce qu'il faut penser de ces « générations spontanées », dans le domaine littéraire comme ailleurs.

bien des questions (technique de la narration, langue, étude systématique des sources, du genre) ont été volontairement laissées de côté. En revanche, la lumière a été braquée le plus vivement possible sur cet aspect du conte voltairien qui est projection symbolique de la personnalité de son auteur à différentes époques de son existence, transposition d'une expérience vécue qui s'élargit aux dimensions de l'universel en se purifiant sans cesse par les jeux de la fantaisie et de l'humour.

On pourrait aussi s'étonner d'une certaine disproportion dans la part assignée à l'étude de chaque œuvre. Sans vouloir retirer aux derniers contes leurs qualités d'agrément et d'esprit, nous ne saurions nier que c'est la lignée des « contes de confidence » qui a principalement retenu notre attention : ceux qui, allant de *Micromégas* à *L'Ingénu* en passant par *Babouc*, *Zadig*, *Memnon*, *Scarmentado*, et *Candide* nous montrent un Voltaire toujours recréé au présent et comme à neuf sous l'apparence d'un jeune héros, ceux dont, au demeurant, il serait difficile de nier qu'ils sont les plus grands.

PREMIÈRE PARTIE

**DU BADINAGE MONDAIN
AU BADINAGE PHILOSOPHIQUE
1715 - 1734**

CHAPITRE I

AVANT L'EXIL PREMIERS CONTES EN VERS ET BADINAGE MONDAIN

1715-1725

1. Voltaire, le roman et le goût classique

Dès sa sortie du collège, François-Marie Arouet a tourné le dos à la profession paternelle, ne voulant pas d'une considération qui s'achetât. Il ne devra son rang qu'à sa plume, il sera homme de lettres et homme du monde. Le règne de Louis XIV s'achève, le goût classique est encore tout-puissant, il est donc normal pour qui aborde la carrière littéraire à cette époque de se plier docilement aux exigences de la tradition. Pour user d'une terminologie classique, le respect de l'*usage* est la première condition de la *bienséance* et par conséquent de l'*art de plaire*¹. Or, dans une perspective traditionnelle, l'usage distingue et codifie trois genres littéraires : le sublime, qui requiert la noblesse dans le choix du sujet, le tempéré, dont le principe fondamental est l'aménité, le simple, enfin — ou naturel —, qui s'exerce dans la narration pure, recherche la vérité et bannit les ornements. Voltaire, en bon élève des Jésuites, restera fidèle à ces distinctions qui lui ont été inculquées pendant ses classes²; pendant longtemps, il ne cherchera pas à enrichir la littérature de nouvelles formes d'expression. Sa position sera strictement commandée par le goût que lui ont enseigné ses maîtres : n'avait-il pas, du temps de ses classes, été frappé

1. Cf. NAVES (R.). *Le Goût de Voltaire*, Paris, 1937, II^e part., ch. II, p. 152, sur l'enseignement chez les jésuites : « Ici, comme partout, le bon ton, l'urbanité, le goût, en un mot, triomphaient ». D'après BRUMOY (Pierre). *Théâtre des grecs*, 1730, 3 vol.; PORÉE (Charles). *Theatrum sitne vel esse possit schola informandis moribus idonea*, 1733. La préface de *Mariamne*, 1725, II, p. 161, insiste sur l'importance de plaire au public.

2. Sur l'histoire de cette distinction rhétorique, cf. NAVES (R.), *op. cit.* pp. 78 sqq. La distinction des trois genres court à travers tout le XVII^e siècle. Elle remonte en définitive à Cicéron et Quintilien (*Institution oratoire*, XII, X).

par un ballet du Père Le Jay, intitulé *Apollon législateur*³, où les trois genres étaient représentés sous forme d'allégories ? N'assimilait-il pas selon les meilleurs préceptes du Père Bouhours, suivi plus tard par Buffier, puis par Rollin⁴, la fiction à la poésie, et la vérité à la prose, comme on l'entrevoit peut-être dans une lettre que, jeune rhétoricien, il adressait en 1711 à son camarade Fyot de la Marche ?

« Je ne vous dirai point combien votre éloignement m'afflige ; si une petite absence d'un jour ou deux a pu faire dire

Bien tristement j'ai passé ma journée,

Je puis à présent vous dire avec plus de raison

Bien tristement je passe mon année...

Je finirais en vers, mais le chagrin n'est point un Apollon pour moi, et j'aime autant dire la *vérité en prose*. Je vous assure *sans fiction* que je m'aperçois bien que vous n'êtes plus ici...⁵ »

Il ne saurait y avoir en effet de véritable fiction en prose ; une telle conviction suffit à exclure le roman du domaine des belles-lettres et, de fait, Voltaire reflète fidèlement l'opinion des gens de goût sur le genre romanesque, entre 1660 et 1730⁶.

Curieuse situation en vérité que celle du roman dans les dernières années du siècle de Louis XIV ; sa vogue extraordinaire n'a d'égal que le solide mépris où le tiennent les honnêtes gens. C'est, disent-ils, un genre inférieur, indigne même d'être codifié, une manière de sous-épopée en prose.

« *Roman*, écrit le *Dictionnaire de l'Académie* en 1694 : ouvrage en prose, contenant des aventures fabuleuses, d'amour ou de guerre. On dit d'une aventure surprenante : c'est une aventure de roman. »

On en blâme à l'envi le conventionnel, le factice, le merveilleux, la gratuité, l'invraisemblance — la production courante, on le sait, autorisait de tels jugements. Le *Berger* de Charles Sorel est devenu « extravagant » à force d'absorber cette mauvaise littérature ; l'ouvrage porte un sous-titre assez éloquent : *L'anti-roman*⁷. On pourrait passer en revue les grands écrivains du siècle : ils ont tous émis des jugements défavorables, comme on peut s'y attendre. Tous les bro-

3. LE JAY (Gabriel). *Apollon législateur, ou le Parnasse réformé, ballet mêlé de chant et de déclamation*, Paris, 1711, in-4°, représenté à Louis le Grand, le 3 août 1711, pour la distribution des prix. Voir XXXIII, p. 8.

4. BOUHOURS (Dominique). *La manière de bien penser dans les ouvrages de l'esprit*, Paris, 1687, in-4°. Contemporain de la belle époque, il apparut comme le « législateur de la politesse ». On connaît sa définition de l'esprit, « le bon sens qui brille », (*Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671, in-4°, p. 159), qui préfigure déjà le XVIII^e siècle.

BUFFIER (Claude). *Grammaire française sur un plan nouveau*, Paris, 1709, que Voltaire a pu connaître pendant son année de rhétorique, mais surtout : *Suite de la grammaire française sur un plan nouveau, ou traité philosophique et pratique de poésie*, 1728, in-12. L'assimilation de la poésie et de la fiction est développée tout au long, pp. 11-46. *Le Traité des études* de ROLLIN, 1726-1728, paraît pendant le séjour de Voltaire en Angleterre. Nous n'y renvoyons que comme à un reflet des idées régnantes de l'époque, dont Voltaire avait été pénétré par ailleurs.

5. Best. 2.

6. Sur le discrédit dont est atteint en général le roman au début du XVIII^e siècle, cf. JONES (S. Paul). *A List of French Prose Fiction from 1700 to 1750*, New York, 1939, introd., pp. xv, sqq. En ce qui concerne la vogue du genre, un graphique dans le même ouvrage, introd., p. xiv, montre que la production romanesque s'élève de dix romans par an en 1720, à cinquante par an en 1750.

7. SOREL (Charles). *Le Berger extravagant, ou l'anti-roman*, 1627.